



CANADA

# Débats du Sénat

---

3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 54

---

## L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Le soutien accordé aux agriculteurs

Question de

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le mercredi 6 octobre 2010**

## LE SÉNAT

Le mercredi 6 octobre 2010

### L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

#### LE SOUTIEN ACCORDÉ AUX AGRICULTEURS

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, la situation est tout aussi désastreuse en Alberta qu'en Saskatchewan. En effet, Statistique Canada a confirmé que, cette année, le cheptel bovin a diminué, de 5,6 p. 100 en Alberta. On estime en outre que le nombre d'exploitations familiales où l'on élève le bétail a diminué de 3,5 p. 100 dans les provinces de l'Ouest. Les éleveurs sont obligés de vendre une partie de leurs vaches reproductrices et de leur production de veaux de l'année pour nourrir le reste du troupeau.

Permettez-moi de rappeler aux sénateurs que, au Canada, le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire constitue l'assise économique de nombreuses collectivités rurales, qu'il emploie près de deux millions de Canadiens et qu'il représente 9 p. 100 du produit intérieur brut.

Les agriculteurs de l'Ouest du Canada constituent-ils une priorité pour le gouvernement conservateur?

**Le sénateur LeBreton :** Honorables sénateurs, je signale en passant que le sénateur Tardif a cité un rapport de Statistique Canada préparé à l'aide d'information fournie volontairement, si je ne m'abuse.

Quoi qu'il en soit, j'ai déjà répondu à la question. Nous avons un remarquable ministre de l'Agriculture, lui-même un agriculteur de l'Ouest. Dans ma réponse au sénateur Peterson, si madame le sénateur a écouté, j'ai cité les propos tenus par le président de la Canadian Cattlemen's Association.

Je peux dire sans équivoque que le gouvernement, notamment le ministre de l'Agriculture, est tout à fait déterminé à se pencher sur la situation à laquelle sont confrontées non seulement l'industrie du blé et des oléagineux, mais également l'industrie laitière et celle du bœuf dans l'Ouest du pays.

**Le sénateur Tardif :** Le programme d'aide du gouvernement représente environ 50 \$ par bête. Or, selon certains agriculteurs albertains, cela couvre approximativement un mois de provendes, sans plus. De toute évidence, c'est insuffisant.

Quand madame le leader du gouvernement s'engagera-t-elle à soutenir ces importants intervenants de notre économie en bonifiant le programme d'aide financière qui leur est destiné et en mettant en œuvre une initiative fédérale plus efficace?

**Le sénateur LeBreton :** J'estime que le président de la Canadian Cattlemen's Association a été très éloquent à ce sujet. De toute évidence, le sénateur Tardif cite des gens qui estiment que le programme d'aide financière est insuffisant. Honorables sénateurs, je devrai vérifier sur quoi reposent ces doléances.

Comme je l'ai indiqué dans ma réponse au sénateur Peterson, je peux uniquement dire que des sommes considérables ont été investies non seulement par le gouvernement fédéral, mais également par trois gouvernements provinciaux — en l'occurrence ceux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba — pour remédier au problème. Bien entendu, la question du sénateur Tardif concernait uniquement l'Alberta.

La situation est inhabituelle cette année dans les Prairies à cause des inondations. Comme l'a affirmé le président de la Canadian Cattlemen's Association, le gouvernement collabore actuellement avec les producteurs et les agriculteurs. Si j'obtiens davantage de renseignements concernant le secteur de l'élevage bovin, je me ferai un plaisir de les communiquer aux sénateurs.